

En résumé

PANORAMA des DYNAMIQUES ASSOCIATIVES en Nouvelle-Aquitaine



Éliane FOSSÉ,

Rapporteuse de ce dossier

« L'association reste l'expression en soi au service d'un projet collectif. Alors associez-vous, c'est votre liberté ! »

Que seraient notre région, nos départements et nos communes sans les associations ? Elles sont un élément essentiel de notre démocratie, de la cohésion sociale, de l'emploi sur nos territoires et de la solidarité entre les populations. La construction d'une nouvelle région et le profond remaniement du contexte institutionnel et conventionnel ont bousculé des partenariats et reconnaissances construits au fil des ans. Les effets de ces transformations, notamment au plan local sont difficiles à mesurer. Le CESER propose aux pouvoirs publics et aux instances de décisions de porter un nouveau regard sur la richesse, la dynamique et la diversité des 130 000 associations actives de Nouvelle-Aquitaine.

Seréférant aux fondamentaux, il est rappelé que les associations sont la traduction vivante de la liberté d'agir collectivement, au même titre que la liberté de commerce ou d'entreprise. La loi de 1901 constitue ainsi, aujourd'hui encore, un élément clé du projet démocratique de la République. Ce panorama détaillé de la vie associative couvre l'ensemble du périmètre de la Nouvelle-Aquitaine, constituant une base solide pour des études complémentaires. Les propositions formulées s'inscrivent dans un ensemble cohérent alliant questions d'emploi, enjeux de formation, de bénévolat et de financements. Une charte régionale d'engagements réciproques est proposée pour un signe fort de valorisation du fait associatif et de son modèle économique.

- Un quart de la population régionale (de 15 ans et plus) est engagé dans une activité bénévole au sein d'une association.
- Les associations « pèsent » lourd : 10% de l'ensemble de l'emploi privé, 16 000 établissements employeurs, 10 milliards de budget, 4,2% du PIB.
- Les associations sont acteurs de la promotion de « biens communs » au plus près des citoyens et des territoires.

À RETENIR

OSONS L'ASSOCIATIF !

Le CESER appelle à un meilleur accompagnement de la dynamique associative et propose huit enjeux prioritaires :

Affirmer un droit et reconnaître la vie associative

Organiser un événement régional annuel ; tout en célébrant la liberté d'association et son histoire, cet événement permettra de structurer des échanges sur les dynamiques associatives en Nouvelle-Aquitaine.

Connaître le fait associatif en Nouvelle-Aquitaine

Mettre en place un système d'observation en continu de la vie associative, tant quantitatif que qualitatif, impliquant les acteurs associatifs en région.

Anticiper les mutations de la société

Accompagner une démarche de réflexion sur la prospective associative, à la lueur des mutations sociétales et des transformations liées à la société numérique.

Formaliser un cadre d'engagements réciproques

Décliner en région la charte d'engagements réciproques, entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs. Inscrire la politique de soutien au secteur associatif dans le cadre des travaux de la Conférence Territoriale de l'Action Publique.

Promouvoir et favoriser la citoyenneté active par le bénévolat

Informar, sensibiliser, susciter l'engagement bénévole des jeunes et former les bénévoles en mobilisant différents moyens : mentorat, mécénat de compétences, congé formation...

Mettre en place une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences

Accompagner les employeurs associatifs en ingénierie et encourager la mutualisation des ressources humaines, notamment dans le cadre de démarches territorialisées. Soutenir le développement de l'apprentissage, la formation continue, le conseil en évolution professionnelle...

Sécuriser les financements publics et diversifier les financements privés

Privilégier le financement par subvention et le conventionnement pluriannuel d'objectifs et de moyens. Créer un fonds d'investissement régional public/privé. Créer un « Club régional du mécénat » afin de promouvoir le mécénat et le mécénat de compétences. Créer un portail d'informations régional collaboratif. Prendre en compte les apports en nature et la valorisation du bénévolat dans le budget des associations.

Mutualiser et coopérer

Soutenir les démarches de mutualisation et de coopération (Pôles Territoriaux de Coopération Économique, Tiers lieux, espaces de coworking...) et favoriser l'émergence d'initiatives territoriales, éventuellement en lien avec la nouvelle politique contractuelle du Conseil régional.

SITE DE BORDEAUX

14 rue F. de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80

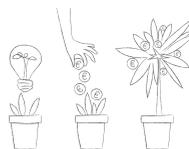
SITE DE LIMOGES

27 Bud de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne
Comédie - CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

 Ceser Nouvelle-Aquitaine  ceser-nouvelle-aquitaine.fr



Le rapport « *Panorama des dynamiques associatives en Nouvelle-Aquitaine* » et la *Lettre N-A! 6* sont disponibles sur le site internet du CESER ou gratuitement sur simple demande à l'adresse : contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr.